



Événement. Les experts-comptables mobilisés sur le recrutement



Frédéric Malissard, président de la commission formation de l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées.

Incontournables pour les grandes problématiques que rencontre l'entreprise (création, fiscalité...), les experts-comptables sont près de 18 300 sur toute la France et représentent le premier réseau de conseil aux entreprises. Ainsi, ils interviennent dans plus d'un million et demi d'entreprises. Toutefois, les experts-comptables connaissent aujourd'hui des besoins en recrutement qui devraient encore s'accroître avec le temps. Frédéric Malissard, président de la commission formation de l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées, revient sur ces difficultés et sur l'organisation de la quatorzième rencontre IAE/Ordre des Ex-

perts-Comptables, qui s'est tenue le jeudi 31 janvier à l'IAE.

Quel est l'objectif de cette rencontre IAE/Ordre des Experts-Comptables ?

Le but de cette opération, qui existe depuis quatorze ans, est de mieux communiquer sur la profession d'expert-comptable. Elle s'appuie sur le partenariat existant entre l'Université des sciences sociales de Toulouse dans le cadre de l'Institut d'administration des entreprises et le Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables en matière de formation aux métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil. Les diplômés retenus au titre de cette convention sont organisés de manière à permettre l'acquisition des compétences requises par la profession comptable tout en respectant les exigences liées à l'exercice des responsabilités professionnelles.

Cette manifestation abordait cette année la thématique « Filière comptable et compétence : Quelle adéquation ? Quelles perspectives ». Nous partons du constat simple que quelles que soient les perspectives de carrière, le diplôme d'expertise comptable ouvre beaucoup de portes et permet de réussir une carrière brillante en cabinet ou en entreprise.

De plus, la profession est mobilisée sur le recrutement. La plupart de mes confrères reconnaissent déjà être en situation de suractivité et les cabinets doivent recruter. Cette tendance est de plus en plus mar-

quée, chaque année, et devrait encore s'accroître avec le départ à la retraite des « papy boomers ». Notre profession est dynamique, nous exerçons un métier de communication très vivant. Il s'agit moins d'une profession sédentaire que d'un métier qui nécessite en permanence de se déplacer pour plus de proximité avec nos clients. Aujourd'hui, par le biais de la commission formation, nous communiquons auprès des étudiants déjà orientés dans cette voie, des étudiants de l'IAE à Bac + 3 ou Bac + 5 qui préparent le DCG ou le DSCG, pour qu'ils ne cèdent pas trop rapidement aux sirènes de l'entreprise, car parfois ils sont attirés par ces carrières qui peuvent leur paraître plus rémunératrices au départ mais qui à terme sont finalement plus limitées.

Pourquoi choisir d'effectuer d'abord une formation en cabinet ?

Les personnes qui entrent en entreprise le font immédiatement après l'obtention de leur diplôme et ne bénéficient pas d'une réelle formation. Ils auront une évolution souvent sur un cursus de carrière préétabli alors qu'en cabinet, la démarche de formation est importante. Les cabinets sont des employeurs qui consomment énormément de formations. D'abord parce qu'ils sont obligés de le faire d'un point de vue légal mais également parce que ça fait partie de notre métier où la législation évolue en permanence. L'expert-comptable est poussé à amener ses col-

laborateurs à un haut niveau pour offrir une prestation de qualité à ses clients – les entreprises ou les entrepreneurs.

Quel avenir pour les experts-comptables qui ont suivi cette formation ?

Après cette formation, le jeune diplômé peut choisir de continuer à exercer dans un cabinet d'expert-comptable ou se diriger vers des postes en entreprises. Il n'est pas rare de voir que des directeurs financiers d'entreprises privées sont issus de grands cabinets d'expertise-comptable et d'audit. D'ailleurs, lors de la manifestation du 31 janvier, nous avons réuni autour d'une table ronde des conseillers ou confrères représentatifs de la réalité du terrain dans les petits comme les gros cabinets mais également des professionnels diplômés d'expertise comptable qui ont choisi de faire leur carrière en entreprise. Cette année, nous avons, par exemple, invité Mme Malissard, DRH et directrice de la comptabilité du Groupe Carrière.

Les jeunes diplômés et les autres doivent garder à l'esprit qu'il y a des opportunités importantes dans l'expertise-comptable. Le métier se féminise de plus en plus, ce dont nous nous réjouissons et si la parité entre les diplômés n'est pas encore de mise, on s'en approche. Nous allons bientôt porter la bonne parole dans les lycées pour informer les plus jeunes sur notre profession.